



DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 931-89

15 JUIN 1989

CONCERNANT la nomination de
monsieur Gérard P. Latulippe
comme délégué général du
Québec à Mexico

-----ooo0ooo-----

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du
Premier ministre:

QU'en vertu de l'article 28 de la Loi sur le
ministère des Affaires internationales (1988, c. 41), monsieur
Gérard P. Latulippe,

soit nommé, par commission sous le
grand sceau, délégué général du Québec à Mexico, à compter du 7
août 1989, aux conditions annexées.

Le Greffier du Conseil exécutif